



PROCES-VERBAL DU CVS EXTRAORDINAIRE

Séance du Mardi 9 septembre 2025 – 10h00

Etaient présents :

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA
M. Yannick LEFAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA
Madame Laïla BOUGIS – Directrice Territoriale BFC de l'EPNAK
M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire
Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire
Madame Colette BUISSON – Représentante des Résidents – suppléante
Mme Denise LAMBRY – Représentante des Résidents - invitée
Mme Brigitte FLACELIERE – Représentante des Familles – titulaire
Mme Nadia LOUZIER – Représentante du personnel – suppléante
M. Mickaël JEANNIARD – Animateur de l'EHPAD « Les Jardins Voltaire »
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »
Mme Eléonore MAXIME – Cadre de santé de l'EPCAPA
Mme Isabelle AMICE – Cadre de santé de l'EPCAPA
Mme Laurianne PINCOT – IDE coordinatrice de l'EPCAPA
Mme Mounia TODESCO – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA
Mme Faïza DEKKAL – Secrétaire de direction de l'EPCAPA

Excusés :

Mme Odette GUYOT – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Bernadette TRUCHOT – Représentante des Résidents – suppléante
M. Thierry PESSIN – Représentant des Familles – Suppléant
Mme Claire MEGNE – Représentante du personnel – titulaire
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Animatrice de l'EHPAD « Les Jardins Voltaire »
Mme le Dr Amandine FARINOT – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA
Mme Christelle SIGOILLOT – Représentante du Conseil Départemental
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA
Mme Léa PLANCHENOT – Psychologue de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 10h00.

1. Présentation et validation des outils de la loi 2002-2

- Avenant au contrat de séjour
- Règlement de fonctionnement
- Livret d'accueil
- Information – Plan bleu

En introduction, Monsieur le Directeur souhaite rendre hommage à Madame MATHOUILLET, Représentante des résidents et Présidente du CVS décédée dernièrement, ainsi que sa fille Madame CHOMARD, Représentante des Familles, qui se sont investies dans la vie de l'établissement.
Tous les membres présents du CVS se joignent à cet hommage.

Monsieur le Directeur ajoute que suite à ces départs, il va être proposée à Madame FLEITH, qui a manifesté un intérêt pour intégrer le CVS, de pouvoir représenter les résidents de façon officielle.

Monsieur HOAREAU prend la parole à son tour afin de procéder à la lecture d'un courrier qui lui a été adressé en tant que Président du Conseil d'Administration de l'EPCAPA par madame RONSSE, fille d'une résidente des Bégonias décédée récemment, afin de lui faire part de son entière satisfaction quant à la prise en soin dont a bénéficié sa maman durant son séjour aux Bégonias.



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON

Monsieur le Directeur indique aux membres présents que ce Conseil de la Vie Sociale extraordinaire a pour objet de valider les documents relatifs à la loi 2002-2 qui ont été mis à jour dernièrement. Il précise qu'une réunion de travail s'est tenue le 4 septembre dernier avec des représentants du CVS et du Conseil d'Administration afin que la mise à jour de ces documents se fasse de façon co-construite.

Monsieur le Directeur rappelle qu'au cours de la réunion de travail, les documents présentés et pour lesquels des modifications ont été apportées sont : le règlement de fonctionnement, un avenant au contrat de séjour, le livret d'accueil, les brochures pour chaque site, ainsi que des questionnaires de satisfaction à destination des résidents et des familles.

Monsieur le Directeur propose aux membres du CVS de soumettre les propositions et les remarques qu'ils souhaitent intégrer aux documents présentés en séance. Un débat s'ensuit au cours duquel chacun émet ses remarques et ses questionnements. A l'issue de ce débat, Monsieur le Directeur et Monsieur LEFAIVRE indiquent que toutes les demandes qui ont été formulées au cours de la séance vont être intégrées aux documents présentés.

Monsieur le Directeur précise qu'après modifications tous les supports seront présentés aux représentants du personnel lors d'un CSE Extraordinaire qui se tiendra le 9 septembre 2025 et proposés pour une validation finale lors d'un Conseil d'administration le mercredi 10 septembre 2025. Il remercie ensuite les membres du CVS pour le travail accompli ce jour.

Concernant le plan bleu, Monsieur le Directeur explique qu'une actualisation de ce document est en cours et que celui-ci sera présenté lors d'un prochain Conseil de la Vie Sociale. Il poursuit ensuite en abordant le sujet de l'évaluation HAS à venir du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025 puis laisse la parole à Madame BOUGIS.

Madame BOUGIS rappelle que lors de cette évaluation, il est prévu un temps dédié à l'audition des représentants du CVS. Celui-ci aura lieu le mercredi 8 octobre de 9h30 à 11h en salle du Conseil aux bégonias. Madame BOUGIS ajoute qu'elle se tient disponible pour celles et ceux qui souhaitent la rencontrer en amont de l'évaluation afin d'évoquer ensemble les points qui pourraient être abordés par les auditeurs.

Madame BOUGIS termine son propos par une information qui concerne les droits et libertés des personnes âgées accueillies en EHPAD. Elle explique que les équipes de l'EPCAPA ont initié une démarche appelée « Un mois, un droit » qui consiste à proposer aux résidents de faire un focus chaque mois sur un droit en particulier de façon ludique autour d'activités ou d'ateliers. Madame BOUGIS en profite pour saluer cette initiative qui vise à sensibiliser aussi bien les personnels que les résidents.

Monsieur le Directeur remercie Madame BOUGIS et propose aux membres présents de prendre la parole s'ils le souhaitent.

Madame BULLIER tient à faire part des difficultés qu'elle rencontre pour se déplacer à l'extérieur, notamment lorsqu'elle doit se rendre à des rendez-vous personnels, n'étant plus en capacité de se déplacer en bus. Madame TENENBAUM propose d'étudier la possibilité de constituer une équipe de personnes bénévoles qui pourrait accompagner les résidents lors de leurs déplacements en utilisant les véhicules de l'établissement. Une réflexion va être menée quant à cette proposition.

Madame BULLIER poursuit en expliquant que les résidents auraient besoin de pouvoir faire appel aux services d'un(e) couturier(ère) pour de petites retouches comme recoudre un bouton par exemple mais qu'ils n'ont personne au sein de la structure auprès de qui s'adresser. Madame TENENBAUM suggère d'entrer en contact avec les étudiants de la filière « couture » qui pourraient mettre à profit des résidents leur savoir-faire, ce qui en plus, pourrait être organisé dans le cadre d'activités intergénérationnelles.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Directeur remercie de nouveau les membres présents pour le travail accompli et lève la séance à 11h15.

Le Directeur

M. PLUCHOT